

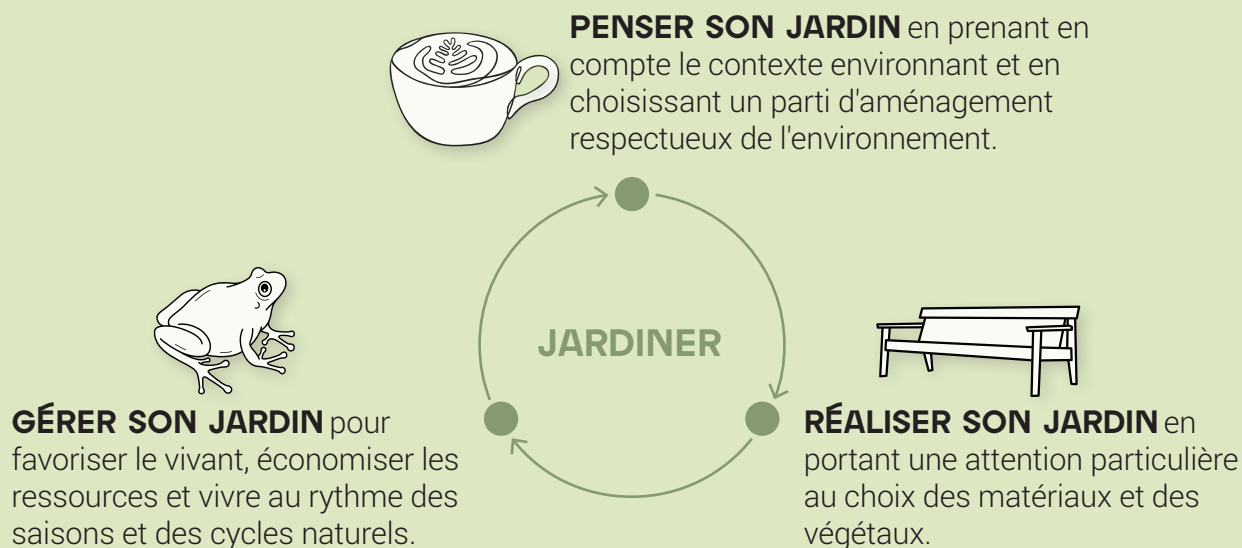


RÉALISER SON JARDIN

Les étapes pour créer votre espace extérieur

UNE APPROCHE GLOBALE

Intervenir sur votre espace extérieur doit être pensé de façon globale. A chaque étape de développement de votre projet, cette collection de petits guides "JARDINER" vous donne des clés pour avancer dans la réflexion, la réalisation ou la gestion.



RÉALISER SON JARDIN

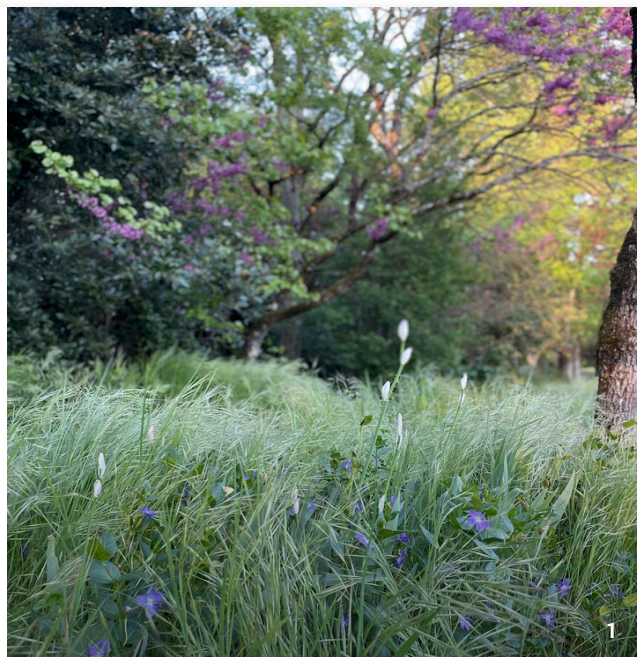
Afin de réaliser un espace extérieur qui corresponde à vos attentes et s'intègre harmonieusement dans son territoire, il est nécessaire de mettre en œuvre des matériaux en accord avec le contexte et les usages, mais aussi d'installer des essences végétales adaptées au site.

Des critères de choix

Les choix opérés dans un projet en phase de réalisation sont guidés par différents paramètres fonctionnels, techniques, esthétiques, financiers, etc. Ce carnet "réaliser" vous donne des clés de compréhension pour passer à l'opérationnel.

Il pourra éclairer ou préparer vos échanges avec un paysagiste concepteur ou une entreprise de paysage.

L'objectif étant de planter le bon végétal au bon endroit et d'anticiper les étapes de gestion.



Les étapes clés de la réalisation

Suite à la phase de conception, celle de la réalisation comprend différentes étapes et périodes propices à certains travaux (préparation de sol, plantation, ...). Dans le cadre d'une mission de maîtrise d'œuvre confiée à un paysagiste concepteur, le phasage et le calendrier de chantier sera élaboré par ce professionnel. Si vous réalisez vous-même les travaux ou faites appel directement à une entreprise, il est important d'avoir en tête quelques points de repère.

	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jun	Juil	Aoû	Sept	Oct	Nov	Dec
Obtenir les autorisations d'urbanisme (le cas échéant)	Attention, les délais de réponse sont variables s'il s'agit d'une Déclaration préalable (DP) ou d'un permis de construire (PC)											
Repérer et protéger les éléments existants à conserver	Vigilance particulière à avoir pour la préservation du système racinaire des arbres en cas de travaux à proximité.											
Modeler le terrain et mettre en œuvre les revêtements minéraux	Les travaux de terrassements dépendent des conditions météorologiques ; les travaux de VRD peuvent être délicats en périodes très sèche comme en période très humide.											
Préparer le sol	Décompacter, amender, en amont des plantations											
Planter les arbres et arbustes	A adapter selon le conditionnement (conteneur, racines nues)											
Semer les vivaces	Pour une floraison dès le printemps suivant											
Planter les vivaces	... en période douce ...											
Tailler les arbres et arbustes existants si nécessaire	En fonction de ... 16/03-31/08 ne pas tailler les haies (période de nidification) ... la floraison											

2

Jardiner ne relève pas uniquement de la culture d'un potager. Cela signifie interagir avec le vivant, sur l'ensemble de votre espace extérieur. Jardiner, c'est préparer son sol, planter et protéger mais aussi prendre le temps d'observer, d'accueillir, de comprendre les milieux et les espèces animales et végétales présentes.



ADAPTER LES MATÉRIAUX AUX USAGES

L'ambiance du jardin sera grandement déterminée par le choix des matériaux utilisés pour les revêtements, les clôtures, les éléments bâtis. Privilégiez l'usage des matériaux déjà présents sur le site ou de provenance locale.



1 Le stationnement doit être stable par tous les temps, perméable au maximum et assurer la portance nécessaire en fonction de l'utilisation



2 Les cheminements supportent pour certains un passage fréquent, ou plus occasionnel pour d'autres. Les revêtements pourront être ainsi différenciés.

Allées principales



Allées secondaires



- 3** La terrasse à proximité directe de l'habitation, doit être en accord avec cette dernière. En pierre ou en bois, l'absence de dalle garantit la perméabilité.



- 4** La protection solaire telle qu'une treille ou pergola peut supporter des grimpantes ou autre filtre pour apporter de l'ombrage.



- 5** La limite ou clôture se réfléchit en fonction de sa situation: limite séparative avec les voisins (mitoyenne ou non), limite sur rue, ou interface avec un espace naturel ou agricole. Différentes solutions végétales ou mixtes sont à étudier



- 6** Le soutènement peut être utilisé pour gérer des différences de niveaux et intégrer le jardin dans la pente.



Le réemploi : Au jardin, il peut se faire dans différents domaines, que ce soit pour les matériaux utilisés pour les revêtements ou pour le mobilier. Il est préférable de favoriser des **matériaux recyclés et locaux**. Par exemple, un tronc d'arbre coupé peut être transformé en banc, table ou autre, des branches taillées peuvent être entreposées en tas pour accueillir la biodiversité...

CHOISIR LES VÉGÉTAUX ADAPTÉS À LA SITUATION

En premier lieu, il est essentiel de tenir compte de la végétation existante. Son observation renseigne sur les conditions du site, la nature du sol, l'exposition... Pour compléter et/ou modifier la palette existante plusieurs critères sont à considérer.

Le climat

Outre les **zones biogéographiques dites "Sud-Ouest" et "Pyrénées"** présentes en Haute-Garonne, chacune des **entités paysagères** (cf. Atlas des paysages) **possède son propre climat**. Chaque climat local est caractérisé par des températures moyennes, des vents dominants, une hygrométrie et pluviométrie habituelles et un taux d'ensoleillement moyen. Certains territoires connaissent une saisonnalité plus marquée avec des épisodes plus ou moins fréquents de gel, canicules ou sécheresse. Le végétal lui-même participe à modifier localement le ressenti, par l'ombrage, l'évapotranspiration et la protection des vents.

Le sol

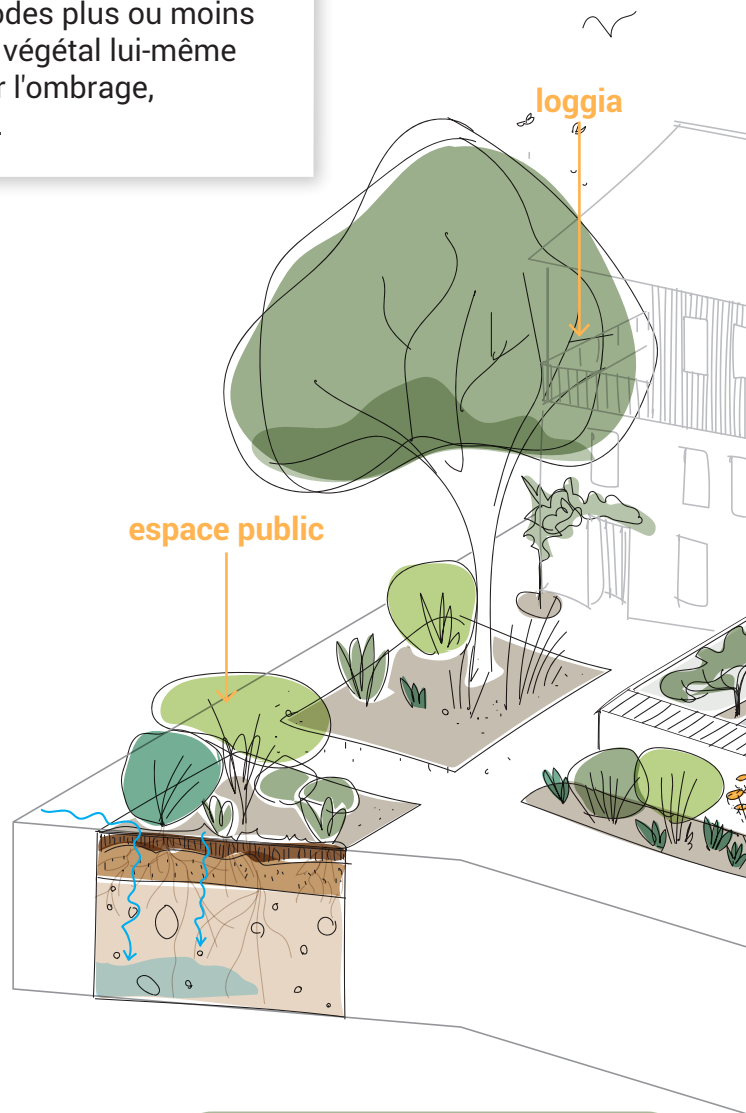
Le sol a différentes propriétés et il est préférable d'adapter les végétaux au sol plutôt que l'inverse. On pourra localement **améliorer sa structure** (décompacter, ajouter des éléments minéraux drainant, ...) ou l'**amender** par l'apport de matière organique (engrais vert, compost, ...), stimulant ainsi l'activité biologique du sol.

Toutefois, des caractéristiques telles que son pH, lié à la roche mère du socle géologique présent, sont peu modifiables ou très ponctuellement.

- sol acide : pH < 7 (granit, schistes)
- sol neutre : pH = 7
- sol alcalin : pH > 7 (calcaire)

La proximité d'un cour d'eau apportera des limons et sables.

Les sols urbains sont eux souvent très remaniés (remblais) et peuvent présenter des pollutions diverses.



• Atlas des paysages de la Haute-Garonne
• Diagnostic des vulnérabilités au changement climatique des territoires haut-garonnais - CEREMA 2024

L'exposition

On distingue des situations dites de (plein) soleil, mi-ombre ou ombre. En milieu urbain notamment, ces expositions sont à nuancer, compte tenu des éléments bâtis. Lorsque les végétaux sont contre ou proches d'un mur, ils bénéficient d'une protection du vent, de la chaleur emmagasinée puis restituée, d'un ombrage à un moment de la journée. A l'inverse, des effets de couloirs de vents sont souvent observés dans un tissu bâti. Ces éléments de contexte créent des "micro-climats" qu'il s'agit de repérer sur le terrain.



© CAUE 31



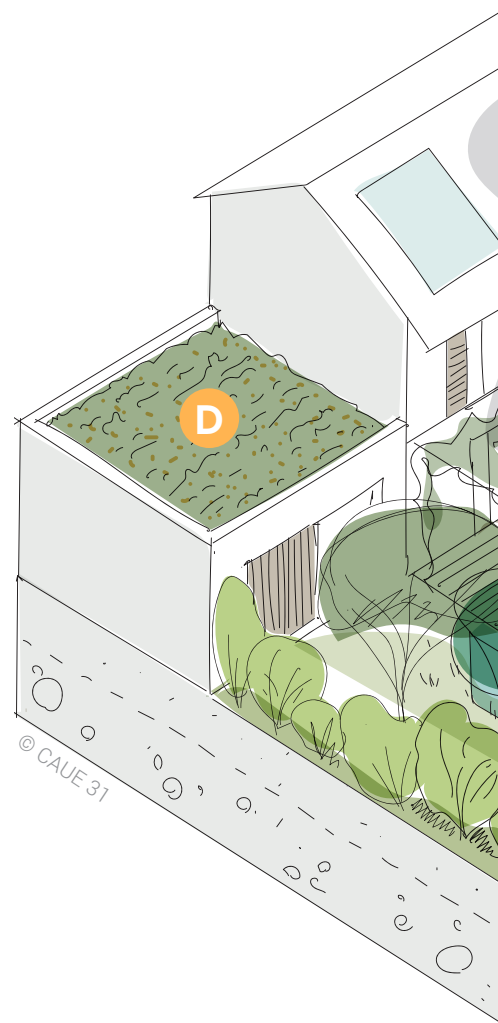
L'espace disponible : Pour garantir leur bon développement, éviter de les mettre en concurrence et diminuer le travail du jardinier, les végétaux doivent être soigneusement choisis.

Il faut ainsi anticiper le volume des végétaux à maturité (hauteur et circonférence) pour ménager les bonnes distances entre plantes, par rapport au bâti et vis-à-vis de possibles réseaux.

COHABITER AVEC LE VIVANT

Le végétal apporte de nombreux bénéfices au quotidien. Il contribue au confort (thermique, visuel, sonore) de notre espace de vie et agit positivement sur notre santé globale (physique, psychique et sociale).

- A Planter ou conserver un ou plusieurs arbres caducs** pour protéger terrasse et bâti du soleil en été et garantir les apports solaires passifs en hiver.
- B Créer des espaces de fraîcheur** proches de l'habitation telle qu'une terrasse avec une protection solaire végétalisée.
- C Installer une haie arbustive brise vent** en associant plusieurs essences pour protéger des vents dominants. **Jouer sur différentes strates végétales** permet d'ouvrir certaines perspectives ou au contraire fermer certaines vues.
- D Végétaliser le bâti** sous forme de toitures et/ou façades végétalisées pour apporter de l'inertie au bâti, donc une meilleure isolation.
- E Conserver ou retrouver des revêtements de sols perméables**, de préférence de couleur claire et végétalisés par une strate herbacée, un sol fluant, un platelage bois, des pas japonais, un pavage à joints poreux ou enherbés, etc.
- F Protéger les sols de l'évaporation** par un couvert végétal, des strates multiples (couvres sol, vivaces) ou un paillage végétal abondant.
- G Jouer sur les différents feuillages et floraisons** grâce aux formes, couleurs, textures pour créer un espace changeant au fil des saisons.
- H Créer un espace productif** avec des arbres fruitiers, des petits fruitiers dans la haie et des plantes potagères ou aromatiques.
- I Favoriser la biodiversité** avec des plantes mellifères, différentes strates et espèces, en assurant le cycle de reproduction des plantes par une **gestion différenciée**.
- J Bénéficier d'un espace humide** s'appuyant sur la récupération des eaux de ruissellement en point bas (ex : mare, fossé, noue, ...). Toutefois, éviter l'eau stagnante.



Habiter et confort - CAUE 31

Habiter et santé - CAUE 31



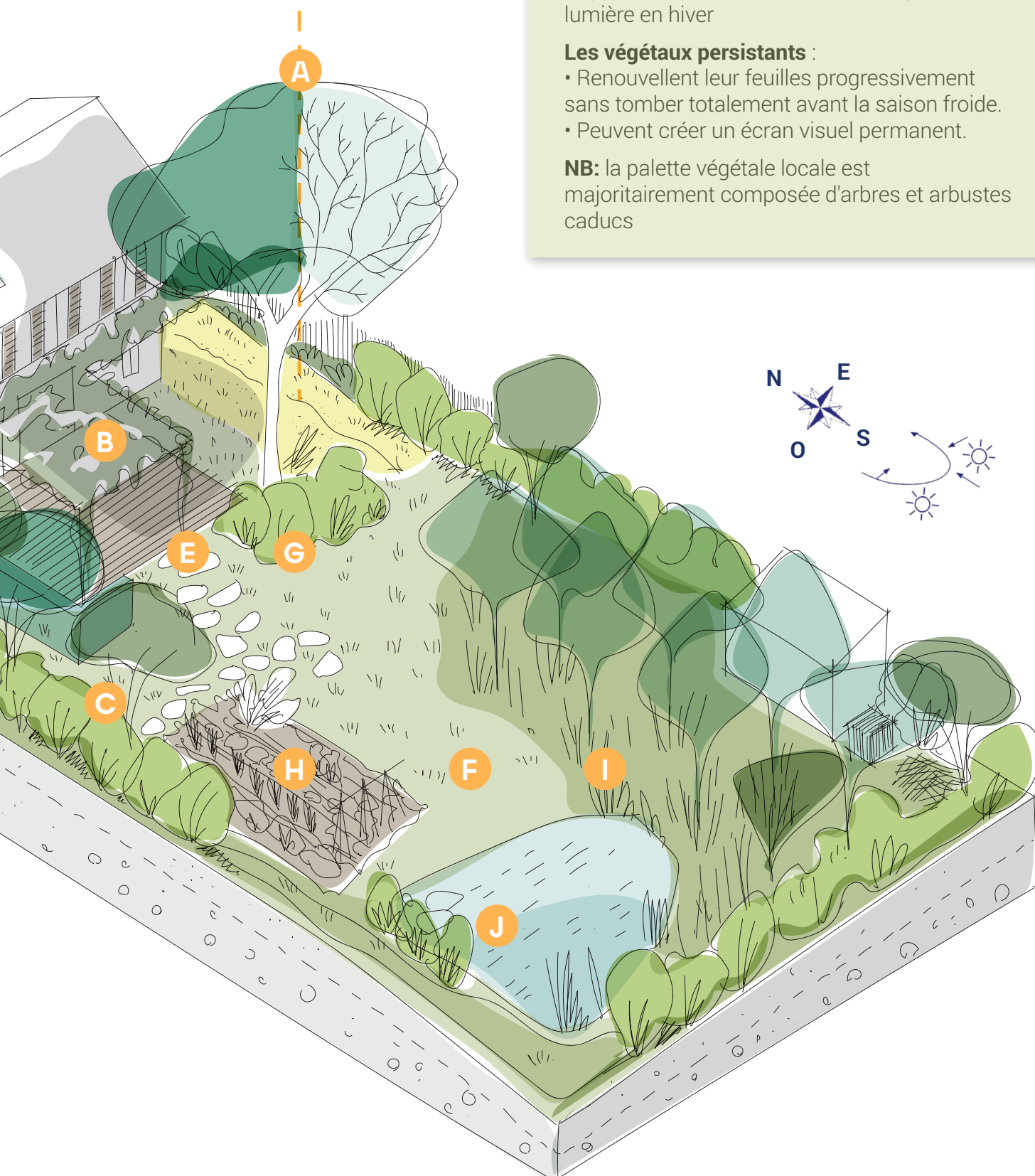
Les végétaux caducs :

- Perdent l'ensemble de leur feuillage à l'automne
- Changent d'aspect par leur feuillage et floraison tout au long de l'année.
- Apportent de la matière organique par la litière de feuille qui en se décomposant enrichit le sol
- Apportent de l'ombre en été et laisse passer la lumière en hiver

Les végétaux persistants :

- Renouvellent leur feuilles progressivement sans tomber totalement avant la saison froide.
- Peuvent créer un écran visuel permanent.

NB: la palette végétale locale est majoritairement composée d'arbres et arbustes caducs



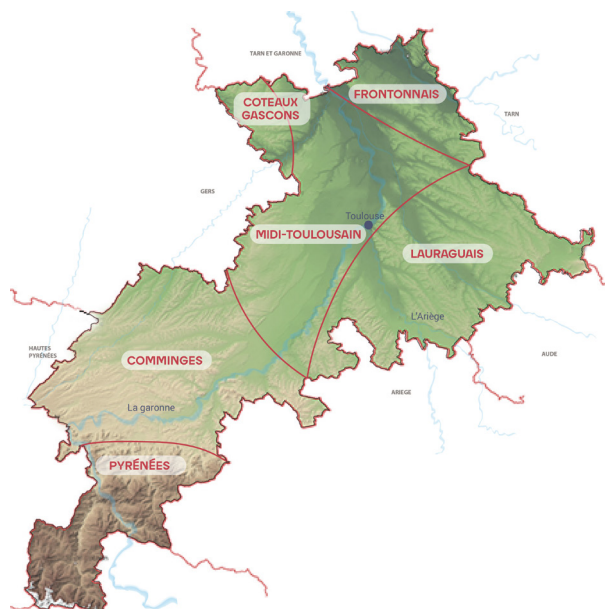
S'APPUYER SUR LES VÉGÉTAUX LOCAUX

Le territoire de la Haute-Garonne dénombre six entités paysagères. Chacune comprend une palette végétale naturellement présente, liée à la localisation (plaine, coteau, piémont, montagne) et dépendant des différents milieux (forestier ou ouvert, humide ou sec, etc.)



Que planter face au changement climatique ?

Dans un contexte de sécheresses plus fréquentes et prolongées, on peut être tenté de s'orienter vers un jardin "tout méditerranéen", voire plus exotique. Cependant, les végétaux de climats plutôt secs et chauds, avec peu d'amplitude de température entre les saisons, ne résisteront pas toujours aux hivers plus froids et à la pluviométrie locale. De plus, contrairement aux végétaux locaux, de nombreuses plantes exogènes ne seront pas adaptées au sol. Aussi, il s'agit de s'appuyer sur une bonne observation et les conseils d'un professionnel.



Les atouts des végétaux locaux

Souvent délaissés au profit d'espèces horticoles et exotiques, les végétaux locaux offrent de nombreux avantages :

- **Constituer une résilience face au changement climatique** avec des sujets qui ont évolué et se sont adaptés aux conditions locales.
- **Favoriser le maintien de la biodiversité** grâce aux interactions étroites qu'ils entretiennent avec les autres espèces (faune, flore, fonge).
- **Favoriser les continuités écologiques** entre espaces urbains, agricoles et naturels.
- **Réduire l'entretien** en s'appuyant sur leur résistance aux maladies et ravageurs.
- **Soutenir l'économie locale**, par la construction d'une filière de production.



- Arbres et arbustes champêtres des paysages de Haute-Garonne - Arbres et Paysages d'Autan
- "Plantons local en Occitanie" : 600 espèces de végétaux sélectionnées - Agence régionale de la biodiversité (ARB Occitanie et partenaires)



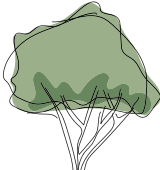
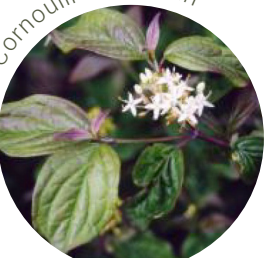
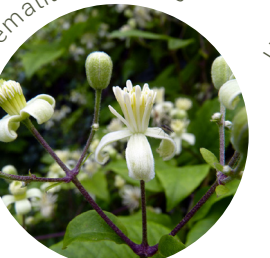
Espèce exotique envahissante (EEE) ?

Parfois appelée *plante invasive*, une EEE est une espèce végétale provenant d'une autre région géographique (souvent importée d'un autre continent), introduite volontairement ou non par l'homme, et qui s'est acclimatée au territoire. Elle peut coloniser les milieux naturels au détriment des espèces locales, par sa forte capacité de multiplication, une croissance rapide et l'absence de prédateurs. Elles ont des conséquences écologiques (menace de la biodiversité et des écosystèmes), économiques et sanitaires négatives. Attention à ne pas les favoriser chez vous.



- 10 plantes préoccupantes en Occitanie - urcpie
- FREDON Occitanie

Quelques végétaux locaux parmi une large palette adaptée (attention aux spécificités locales !)

ARBRES  moyen à grand développement petit à moyen développement	Cormier 	Merisier 	Erable plane 	Tilleul des bois 
ARBUSTES  haie vive variée	Camérisier à balais 	Cornouiller sanguin 	Fusain d'Europe 	Viorne lantane 
GRIMPANTES 	Chèvrefeuille des bois 	Lierre commun 	Clématite des haies 	Houblon grimpant 
COUVRE-SOL - VIVACES 	Sedum acre 	Lierre terrestre 	Campanule agglomérée 	Silène à larges feuilles 
	Potentille de printemps 	Thym faux-pouliot 	Brize intermédiaire 	Helianthème à feuilles arrondies 

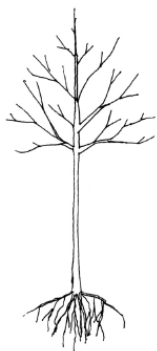
ACCUEILLIR LE VÉGÉTAL

Le travail du sol et la plantation d'un végétal sont des étapes fondamentales dans sa vie et leur qualité assurera son bon développement. Pour installer du végétal, il n'y a pas que la plantation ; pour les vivaces et annuelles, le semis est une méthode efficace. Mais on peut aussi simplement observer ce qui arrive spontanément... et accueillir !

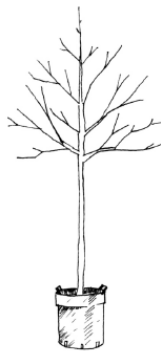
Choisir un arbre ou un arbuste

Chez les pépiniéristes, les végétaux sont disponibles à différents stades de leur croissance. **Pour les arbres**, cela va du **jeune plant ou baliveau** (force inférieure à 6 cm*), qui est très vigoureux et saura s'adapter rapidement à son nouveau milieu, au **gros sujet** qui est un arbre de grande taille (force de 18-20 et plus), en passant par le ou la **jeune tige** (force 6-8 à 14-16). Plus le sujet est grand, plus la reprise peut être délicate. Le bon enracinement dépend également de son conditionnement au moment de l'achat :

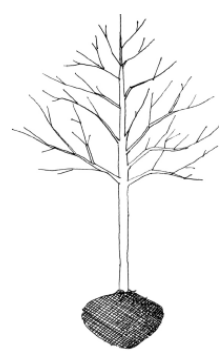
* La force d'un arbre s'exprime en fourchette de mesures de la circonférence en centimètres de son tronc à 1m du sol.



Racines nues : plant simplement déterré donc la reprise sera beaucoup plus facile. Un pralinage des racines est recommandé.



Conteneur : mode de commercialisation le plus courant pour les arbres et arbustes; risque de formation d'un «chignon» (emmêlement des racines) dû à une culture dans un contenant inadapté.



Motte : sujet arraché avec le sol de la pépinière et emballé dans une toile biodégradable; inconvénient la reprise est plus délicate et nécessite souvent un tuteurage.



Choisir un arbre - CAUE 46

Schémas © CAUE 46



La sobriété au jardin ! Pour aménager un jardin, inutile de tout acheter.

- **Le bouturage des ligneux**, se fait au printemps ou en fin d'été pour les meilleures chances de réussite.
- **La récolte de graines**, selon les cycles de floraison, peut se faire sur une longue période et se concentre en fin d'été, en vue de réaliser les semis.
- **La division de nombreuses vivaces**, une fois installées, permet d'étendre facilement des massifs fleuris ou couvre-sol.
- **Laisser faire**, est aussi un moyen économe de diversifier les espèces. Observer les plantes spontanées qui s'invitent chez vous. Il suffira de les identifier et de choisir de les garder (ou non). Elles seront les plus résistantes et adaptées aux conditions locales.
- **Le troc de graines ou plantes** entre voisins, dans votre entourage, sur des marchés aux fleurs, etc. permet d'apprendre et de transmettre !

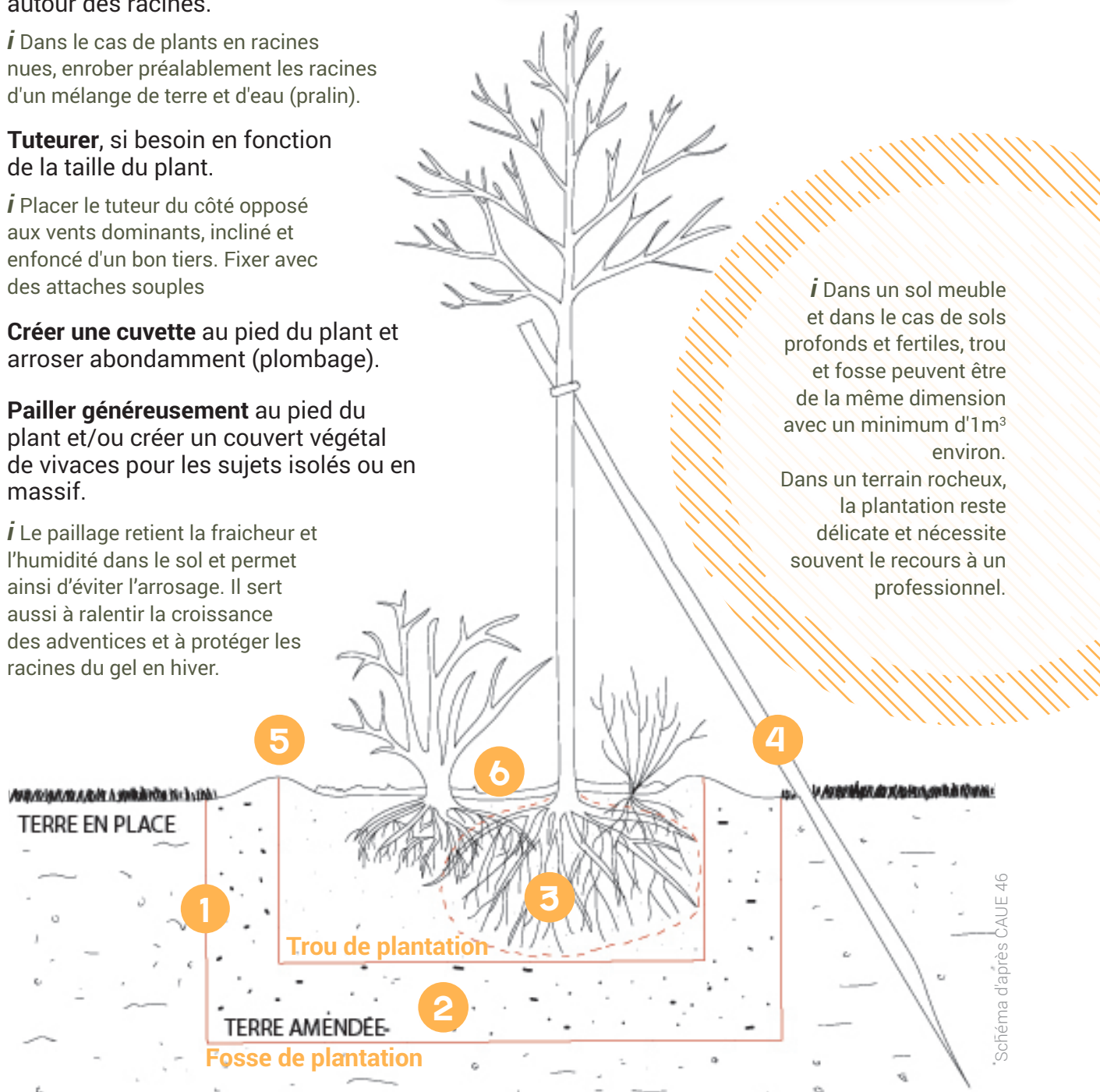
Les étapes de la plantation pour les ligneux.

- 1 Créer une fosse de plantation** de taille généreuse et décompacter le sol pour assurer le drainage et favoriser l'exploration des racines. Prévoir cette étape en amont pour laisser foisonner puis reposer la terre dans la fosse.
i Mettre en place de la terre végétale de bonne qualité et adaptée aux besoins de l'espèce. Préférer la valorisation du sol existant sur site.
- 2 Amender la terre** en apportant de la matière organique (terreau, compost, ...).
- 3 Disposer délicatement** dans le trou de plantation, les racines, recouvrir jusqu'au collet, puis tasser le sol autour des racines.
i Dans le cas de plants en racines nues, enrober préalablement les racines d'un mélange de terre et d'eau (pralin).
- 4 Tuteur**, si besoin en fonction de la taille du plant.
i Placer le tuteur du côté opposé aux vents dominants, incliné et enfoncé d'un bon tiers. Fixer avec des attaches souples
- 5 Créer une cuvette** au pied du plant et arroser abondamment (plombage).
- 6 Pailler généreusement** au pied du plant et/ou créer un couvert végétal de vivaces pour les sujets isolés ou en massif.

i Le paillage retient la fraîcheur et l'humidité dans le sol et permet ainsi d'éviter l'arrosage. Il sert aussi à ralentir la croissance des adventices et à protéger les racines du gel en hiver.

Distances de plantation

- **Le long des limites séparatives**, le code civil impose une distance de plantation :
2 m si la hauteur du végétal à terme est supérieure à 2m.
0,5 m si la hauteur du végétal à terme est inférieure à 2m.
- **Dans un linéaire de haie**, vive et en port libre, une distance minimale d'1m entre chaque plant est conseillée.
- **Isolé ou en massif**, les distances entre plants doivent tenir compte des éléments bâtis et réseaux existants, de l'orientation, du volume des végétaux à maturité, etc.



DES ACTEURS POUR VOUS GUIDER

• **Un paysagiste concepteur** réalise des études de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des espaces extérieurs. Plusieurs niveaux de prestation : une mission de conception, pouvant aller de l'esquisse au plan d'aménagement détaillé, ou une mission complète avec plans d'exécution et suivi de chantier.

• **Un entrepreneur paysagiste**, professionnel du végétal, réalise des travaux d'espaces paysagers. Il peut généralement réaliser l'ensemble des travaux, mais peut s'adjoindre au besoin des compétences spécifiques. Outre le chantier, il peut également assurer l'entretien de l'espace.

Le pépiniériste produit et commercialise une variété de plants, souvent spécialisé sur les végétaux soit locaux, soit horticoles.

Des compétences spécifiques :

Le terrassier réalise les travaux de modelé de terrain (si nécessaire). Dans d'autres cas, **l'entreprise de voirie et réseaux divers (VRD)** réalise directement les revêtements minéraux ou mixtes, mais aussi les éléments de petite maçonnerie. Si besoin, pour des travaux plus importants ou spécifiques, les compétences d'un maçon pourront être sollicitées. **Éventuellement, le charpentier** réalise des structures telles qu'une pergola sur mesure, une treille, un kiosque (bois ou métal).

Ressources et contacts en Haute-Garonne

– **Paysagistes concepteurs**
Fédération Française du Paysage (FFP) pour faire appel à un concepteur

– **Entrepreneurs paysagistes**
Union Nationale des Entreprises du Paysage (UNEP), pour trouver une entreprise pour les travaux

– **Arbres et paysages d'Autun**
Association pour la promotion de l'arbre et l'arbuste d'essence locale. Programme de plantation, ressources et conseils pour connaître, planter, laisser pousser, ...

– **CPIE Terres Toulousaines**
Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement.
Des ressources et guides à consulter en ligne sur la Nature en ville.

– **LPO Occitanie**
Ligue de protection des Oiseaux.
Association agissant pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'humain.
Pour faire d'un jardin un refuge de biodiversité.

Ainsi que d'autres organismes et associations locales !

Crédits photographiques : 1 - ©Julie Poirel paysagiste conceptrice / 2 - Atelier Saut-de-Loup ©Antoine Ginesty / 3 et 7 - Tout est Paysage ©Caroline Dubois / 4 - ©Carole Halais / 5 - ©CAUE 12 / ©CAUE 31 pour les images 6 - 8 (MOE : D'Une Ville à l'Autre) - 9 (MOE : Complément Terre paysagiste) - 10 (MOE : Terreau ciel) - 11 - 13 (MOE : Toponymy) - 17 - 19 - 20 - 21 - 24 / 12 - Atelier palimpseste ©Guillaume Laizé / 14 et 22 - Atelier d'architecture 319 ©Caroline de Pérignon / 15 - Atelier Saut-de-loup, Antoine Ginesty ©Antoine Heusse / 16 - ©Mika Sy pour unsplash / 18 - ©Gaël Angaud architecte / 23 - ©Vincent Boutin (MOE : Prax Architecte) / Page 11. Palette de végétaux locaux : Pour les ligneux (arbres, arbustes et grimpantes) ©Arbres et Paysages d'Autun (sauf Clématite des haies et Houblon grimpant) / Pour Tela Botanica : clématite des haies ©E. Stratmains / Houblon grimpant © L. Petit / Sedum acre ©B. Aucouturier / Lievre terrestre ©M. Martinez / Campanule agglomérée ©J-J. Houdré / Silène à larges feuilles ©A. Bigou / Potentille de printemps ©L. Roubaudi / Thym faux-pouliot ©M. Menand / Brize intermédiaire ©jcech / Hélianthe à feuilles arrondies ©P. Fabre.

LE CAUE 31 : DES CONSEILS GRATUITS D'ARCHITECTES ET DE PAYSAGISTES

Construire, agrandir ou rénover son habitation, aménager son jardin, les architectes et paysagistes conseillers du CAUE 31 vous accompagnent :

Pour prendre rdv

– En ligne
www.caue31.org



– Par téléphone
05 62 73 73 62
lundi, mardi, jeudi et vendredi 9h-12h / 14h-17h
mercredi 9h-12h

Pour poser une question

– Par téléphone
au 05 62 73 70 43
lundi 9h-12h
mercredi et vendredi 9h-12h / 14h-17h

– Par message
en ligne sur www.caue31.org
rubrique "Je suis un particulier"

Pour accéder à des ressources

- le centre de documentation du CAUE au 24 rue Croix Baragnon, Toulouse
- les ressources en ligne sur www.ressourcescaue31.org



Sélection d'ouvrages à consulter ou emprunter au centre de ressources.

LE CAUE DE HAUTE-GARONNE

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement est un organisme départemental d'information, de sensibilisation, de conseils, gratuit et ouvert à tous.

Il a pour objet la promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère dans des missions de sensibilisation du grand public et des élus, de conseil auprès des particuliers et des collectivités locales et d'actions pédagogiques dans les écoles, collèges et lycées.

Ses statuts

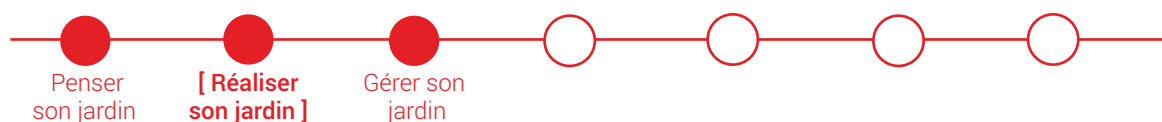
Le CAUE est une association investie d'une mission d'intérêt public créée à l'initiative du Conseil Départemental dans le cadre de la Loi sur l'architecture de 1977.

Ses missions

Le CAUE a pour objet la promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère. Dans ce cadre, il assure diverses missions :

- Informer tous les publics et diffuser la culture architecturale, urbaine et paysagère ;
- Favoriser les échanges et la concertation ;
- Conseiller les particuliers sur leur projet de construction, de rénovation ou de transformation d'un bâtiment ;
- Conseiller les collectivités locales sur leurs choix d'urbanisation, de construction et d'amélioration du cadre de vie.

Collection [PARTICULIERS] du CAUE 31



31 Haute-Garonne
c|a.u.e

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et
de l'Environnement de la Haute-Garonne

24 rue Croix Baragnon, 31000 Toulouse
05 62 73 73 62
www.caue31.org

Décembre 2025